



Troisième session extraordinaire d'urgence

QUESTIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL DE SECURITE A SA 838ème SEANCE

LE 7 AOUT 1958

Lettre en date du 18 août 1958 adressée au Président de l'Assemblée générale  
par le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique

Des forces des Etats-Unis se trouvent actuellement au Liban en réponse à un appel du Gouvernement dûment constitué du Liban qui a demandé une assistance en vue de maintenir l'intégrité territoriale du Liban et son indépendance politique contre un danger de l'extérieur. Les forces des Etats-Unis seront retirées du Liban lorsque la demande en sera faite par le Gouvernement dûment constitué du Liban ou lorsque, à la suite d'une nouvelle action de l'ONU ou d'autre manière, leur présence ne sera plus requise. Les Etats-Unis respecteront en tout état de cause une décision de l'Assemblée générale des Nations Unies selon laquelle des mesures prises ou une assistance fournie par les Nations Unies rendent inutile pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales que des forces des Etats-Unis demeurent au Liban.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre aux membres de l'Assemblée générale pour information.

Veuillez agréer, etc.

Signé : John Foster DULLES

-----